

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE HYGEA DU 15 DÉCEMBRE 2020

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **mardi 15 décembre 2020 à 17h00 précises** en notre siège sociale sis rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 HAVRE.

L'Assemblée Générale ordinaire aura à son ordre du jour :

1. Plan stratégique HYGEA 2020-2022 – Evaluation 2020 - Approbation;
2. Modifications statutaires suite à l'entrée en vigueur du Code des sociétés et associations- Approbation.

IMPORTANT !

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 relatif à la tenue des réunions des organes de l'intercommunale, l'organisation de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2020 connaît des adaptations.

L'Assemblée Générale se déroulera avec la présence physique du Président et du Directeur Général.

La présence des délégués communaux, provinciaux, de CPAS est en revanche facultative.

L'Assemblée Générale reste ouverte au public. Cependant, il est demandé personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou C.P.A.S. associés de s'inscrire préalablement en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : hygea@hygea.be

Cette inscription doit être effectuée pour le **3 décembre 2020 au plus tard.**